

La Ville refuse la donation de Cérès Franco

Le 25 juin, le maire a confirmé son refus de la donation de 1 500 œuvres d'art brut et naïf par Cérès Franco. « Un camouflet » après trois ans de travail selon sa fille.

La collection d'œuvres d'art brut, d'art naïf, d'art populaire et de la nouvelle figuration de Cérès Franco ne reviendra donc pas à la ville de Carcassonne. Gérard Larrat, le maire de Carcassonne a décidé de décliner l'offre. Cette critique d'art, commissaire d'exposition d'origine brésilienne de plus de 80 ans, a accumulé une collection unique au monde. Sa valeur a été estimée à 4 M€.

L'une des premières décisions du nouveau maire avait été d'annuler, en juin, le parcours d'art contemporain consacré à la collection Cérès Franco. Une annulation justifiée, selon la Ville, par des économies à réaliser.

Le 25 juin, au terme d'une entrevue brève avec la fille de Cérès Franco, Dominique Polad-Hardouin, elle-même galeriste à Paris, le maire avait confirmé sa décision. Un choix que M^{me} Polad-Hardouin ne comprend toujours pas. « Les arguments avancés pour le PAC ont été la volonté de faire des économies. Or, le programme ayant été déjà préparé, les intervenants ont tous été payés. Les économies portent donc sur les gardiens des expositions. »

« Cela ressemble à un règlement de compte... »

Quant au refus de la donation, la fille de Cérès Franco regrette « que la nouvelle municipalité n'ait pas souhaité envisager une solution de conciliation. On a travaillé depuis trois ans sur le dossier. Ma mère n'a même pas reçu un courrier. C'est indélicat ! Cela ressemble à un règlement de compte avec l'ancienne municipalité. »

Du côté du cabinet du maire, on rejette l'argument d'une décision politique. La Ville ne souhaitait pas voir 600 m² « monopolisés par cette collection » et engager des travaux pour la conservation des 1 500 œuvres. En clair, Gérard Larrat a d'autres projets pour le musée (*lire ci-dessous*).

Alain Tartier, l'ancien adjoint à la Culture qui portait ce projet depuis plus de 10 ans, - un premier projet avorté avec le conseil général et l'abbaye de Lagrasse -, n'a pas souhaité s'exprimer tant que la décision n'est pas officielle. La collection Cérès Franco risque de s'expatrier.

P. B.



► L'expo "Les Imagiers de l'Imaginaire" actuellement au musée.

La vie de Cérès

Originaire du Brésil, Cérès Franco s'installe à Paris en 1951, où elle débute en tant que critique d'art. En 1972 elle ouvre rue Quincampoix sa galerie, « l'Œil-de-Bœuf ». Pendant 30 ans, elle défendra des artistes hors-normes : naïfs, représentants de l'art brut... Dans les années 90, elle ouvre une partie de sa collection au public à Lagrasse.



► D. Polad-Hardouin (à droite) présente en mars à Carcassonne. Ch. B.



► Cérès Franco devra-t-elle faire don de ses œuvres à l'étranger ? Ch. B.

Quel projet pour le musée des Beaux-Arts ?

Pour l'heure, rien n'est finalisé, mais il semble bien que le maire Gérard Larrat veuille faire du musée des Beaux-Arts un lieu d'attraction fort pour les touristes. Si les expositions proposées au musée par l'actuelle conservatrice, Marie-Noëlle Maynard semblent attirer, chaque année, de nombreux visiteurs, le maire entend

passer au niveau supérieur et souhaite, confirme-t-on dans l'entourage du maire, accueillir « des expositions de prestige en posant les bases de partenariat fort avec des musées nationaux ». L'équipe Larrat réfléchit actuellement à un nouvel aménagement du musée - on évoque en coulisse une seule entrée square Gambetta et la

pose de vitres côté rue de Verdun pour utiliser l'actuel hall donnant sur le jardin pour en faire un lieu d'exposition. L'entrée pourrait devenir payante. « Le maire souhaite en faire un lieu de vie. C'est un lieu stratégique à l'entrée de la Bastide en lien avec l'aménagement de Gambetta », précise-t-on à la mairie.